https://www.francetransactions.com/perp-epargne-retraite/mes-placements-perp.html

Versement minimum à l'entrée : 45 Euros

MES-PLACEMENTS PERP

- PERP Epargne Retraite -

mes-placements.fr
POUR TOUS MES PLACEMENTS

Publication date: samedi 12 octobre 2019

Copyright © Guide épargne et placements pour 2021 - Tous droits réservés

Mes-Placements PERP, en bref

Mes-Placements PERP est un PERP avec 0% de frais d'entrée, 0% sur les frais des arrérages de rente de proposant deux modes de gestion selon votre profil d'investisseur : gestion libre ou gestion pilotée.

Le type de contrat

Le contrat mes-placementsPERP est un contrat d'assurance de groupe. Les droits et obligations de l'adhérent peuvent être modifiés par des avenants au contrat, conclus entre SURAVENIR et l'Association d'Epargne pour la Retraite (AER). L'adhérent est préalablement informé de ces modifications.

L'objet du contrat est de permettre la constitution par l'adhérent d'un complément de retraite, versé sous forme de rente viagère (au minimum 80% du capital obtenu en fin de phase d'épargne, les 20% restants peuvent être versés en capital lors du départ à la retraite). Le projet de loi PACTE (applicable à partir de 2019) prévoit une sortie en capital possible des PERP à hauteur de 100%.

Deux modes de gestion : libre ou pilotée

Pour chaque mode de gestion, il peut choisir le cadre de la sécurisation progressive du capital ou y renoncer.

Dans le cadre de la gestion libre, l'adhérent peut choisir parmi 5 options de gestion permettant de gérer automatiquement son épargne selon diverses modalités : sécurisation des plus-values, dynamisation de l'épargne, stop-loss...

A tout moment, l'adhérent peut décider de changer de mode de gestion, gratuitement, en effectuant une demande auprès de son conseiller ou en complétant le bulletin approprié

PERP : une fiscalité à l'entrée attractive

Tous les ans, vous pouvez déduire vos cotisations PERP de votre revenu imposable, dans le maximum de 10 % de votre revenu net (après abattement forfaitaire de 10 % ou des frais réels professionnels) de l'année précédente, ou du report des quotas non utilisés des trois années précédentes. Le montant maximum de déduction disponible est indiqué sur votre feuille d'imposition de l'année précédente.

Des supports immobiliers

L'immobilier étant un actif à horizon de placement à très long terme, c'est le support idéal pour un placement

Copyright © Guide épargne et placements pour 2021

épargne retraite. Mes Placements PERP propose de multiples supports immobiliers : SCPI, SCI et OPCI.

Liste des SCPI é

SCPI	Gestionnaire	Derniers rendements publiés(Année)
PRIMOPIERRE	PRIMONIAL REIM	5.04 %(2020)
PRIMOVIE	PRIMONIAL REIM	4.50 %(2020)

Liste des SC

SCI	Gestionnaire	Derniers rendements publiés(Année)
PRIMONIAL CAPIMMO	PRIMONIAL REIM	2.50 %(2020)

Liste de

OPCI	Gestionnaire	Derniers rendements publiés(Année)
PRIMONIAL REIM PREIMIUM B	PRIMONIAL REIM	-4.48 %(2020)
PIERRE EUROPE (A)	SOFIDY	4.60 %(2020)

Copyright © Guide épargne et placements pour 2021